

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 30 (1901)

Heft: 1

Rubrik: Dépôt central du matériel scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg (prot.),	16 (0)	8,06
Châtel-Saint-Denis,	17 (1)	8,—
Tavel,	11 (0)	9,—
Romont,	13 (1)	9,69
Vuadens,	19 (6)	7,37
Chiètres,	19 (0)	7,89
Domdidier,	11 (0)	8,45
La Roche,	11 (0)	8,64
Treyvaux	11 (1)	8,73
Gruyères,	14 (0)	8,86
Bonnefontaine,	10 (0)	11,40

Une dernière remarque. L'école des sourds-muets de Gruyères a instruit deux recrues dont la note moyenne (7,50) est plus avantageuse que la note moyenne (8,86) de l'école primaire communale.

Soleure. — La Commission du Grand Conseil soleurois pour les questions scolaires a approuvé le projet d'ordonnance du Conseil exécutif concernant la création d'un inspecteur cantonal des écoles, ainsi que le projet de loi fixant pour l'École cantonale le commencement de l'année scolaire au printemps ; le projet d'agrandissement de la section technique de l'École supérieure des Arts et Métiers, pour le semestre d'été, a été également approuvé.

Neuchâtel. — *Gymnastique.* Voici le classement des sections suisses de gymnastique, établi suivant le nombre de points qu'elles ont obtenus à la fête fédérale de gymnastique de La Chaux de Fonds :

1. Zurich (Ancienne section), 146,75 ; 2. Neumünster, 145,75 ; 3. Winterthour, 144,75 ; 4. Aüssersihl, 144,4 ; 5. Berne Ville, 144 ; 6. Schaffhouse, 144 ; 7. Toëss, 143,40 ; 8. Bâle (Bourgeoise), 143 ; 9. Lausanne (Bourgeoise), 143 ; 10. Saint-Gall, 143 ; 11. Berne (Bourgeoise), 142,66 ; 12. Saint-Imier, 142,16 ; 13. Lausanne (Amis gymnastes), 142 ; 14. Hottingen, 141 ; 15. Mulhouse (Alsace), 140,75 ; 16. Bienne ville, 140,66 ; 17. Gabwillers (Alsace), 140 ; 18. Petit-Bâle, 139,90 ; 19. Genève ville, 139,56 ; 20. Genève (Pro Patria), 135,51.

On se souvient qu'à la fête, les sections avaient été classées suivant l'ordre alphabétique.

DÉPOT CENTRAL DU MATÉRIEL SCOLAIRE

Messieurs les Instituteurs sont avisés que l'impression de la VI série de calcul, cours gradué, ne se fera que pour les expéditions d'avril.

L'Administrateur du dépôt.